



*Conférence de presse donnée par
le Groupe Bélier à l'occasion de la
55^e Fête de la Jeunesse
Jurassienne, le 6 avril 2019 à
Moutier.*

Situation du Jura Sud

Près de deux ans après le vote de 2017, il est justifié d'analyser l'état de la Question jurassienne. Un tour d'horizon des faits marquants de ces derniers mois est éclairant et permet de comprendre les enjeux pour l'avenir, à la fois pour Moutier et pour le Jura Sud.

Faisons tout d'abord le point sur le traitement réservé par Berne à la ville de Moutier. Rappelons-nous les déclarations d'amour enflammées faites par le Grand Conseil bernois avant juin 2017. Si concrètement la ville n'a eu droit durant la campagne qu'aux chocolats, le gouvernement bernois laissait clairement entendre qu'il était prêt à nous offrir des fleurs et à payer le restaurant, voire la chambre d'hôtel métaphorique.

Cette manière langoureuse de parler à la population contraste fondamentalement avec le traitement réservé à la ville et à la région après la proclamation des résultats.

La suppression de l'Office régional de placement était prévisible, puisque le projet avait été mis en suspens peu avant le vote pour éviter de donner des cartouches aux Jurassiens. Bien naïfs sont ceux qui ont cru que l'intention bernoise de supprimer ce service serait effectivement annulée après le vote. Quel que soit le résultat, l'ORP était condamné. En cas de refus, la ville se rangeait pour longtemps dans la catégorie des possessions bernoises. L'ours était libre d'en disposer à sa guise, et plus particulièrement en poursuivant un projet essentiellement destiné à rogner sur le coût des structures sociales comme la lutte contre le chômage. En cas de oui, Berne n'avait plus même à prendre en considération la maintenance à long terme des structures d'une ville qui ne lui appartiendrait bientôt plus, et pouvait procéder au démantèlement systématique des coûteuses infrastructures sises en prévôté.

La suspension de tous investissements en ville de Moutier suit une même ligne, même si elle est plus inattendue. Il serait intéressant de voir combien de temps le niveau d'investissement mettrait à revenir à sa valeur nominale si le vote devait être annulé et si la cité prévôtoise devait être maintenue captive malgré le choix de sa population. Nous ne sommes pas masochistes au point de vouloir qu'une telle catastrophe se produise simplement pour assouvir notre curiosité, mais la spéculation en la matière ne coûte rien. En effet, un oui annulé par la suite serait la pire des



situations possibles pour la cité prévôtoise. Berne, refroidie par la rebuffade et néanmoins libre de ses actes, aurait toutes les cartes en mains pour punir les mauvais bernois que sont les Jurassiens de Moutier. Ce même raisonnement s'applique à tout ce que Berne a déjà déconstruit à Moutier, et à toutes les privations passées et à venir. À supposer que Moutier reste en mains bernoises, quelles sont les chances pour que le canton les remette en place ? Nulles. C'est d'ailleurs une preuve que Berne ne croit pas à l'annulation du vote de 2017, car dans le cas d'un nouveau scrutin toutes ces vexations faites par les autorités bernoises sont autant d'arguments qui pousseront les Prévôtos vers l'idéal jurassien.

Il est peu crédible que Berne ait sciemment créé une loi sur la péréquation financière au simple motif d'agacer les Prévôtos. Les théories du complot se répandent aujourd'hui comme la mauvaise herbe, nous n'y ajouterons pas. Reste que visiblement la solidarité entre les communes est en mauvaise grâce à Berne. L'entraide et l'altruisme ne font pas partie des valeurs prônées par l'ours. Pour une fois unanime, le conseil de ville de Moutier a dénoncé ces agissements nuisibles à la santé de nombreuses communes du canton, emmenés par le département des finances de la ville, confié pourtant à un probernois. Ceux qui sont suffisamment aveugles pour voir encore des avantages à rester à Berne semblent pourtant commencer à percevoir les fissures dans la façade. Les Jurassiens les voient depuis bien longtemps, eux.

Berne et ses suppôts ne se gênent plus pour manipuler les médias et tenter d'influencer l'opinion, comme dans le cas de la manifestation du 9 novembre. Une cheffe de service cantonal n'a pas hésité à tenter de discréditer l'événement en exigeant des journaux et télévisions qu'ils le traitent de manière négative. Bien mal lui en a pris, les médias acceptent rarement qu'on leur dicte comment couvrir l'actualité, à l'exception peut-être de ceux qui sont déjà vendus.

Élargissons l'angle de vue et intéressons-nous au long terme pour la région jurassienne restée bernoise. Là encore, quoi qu'il advienne finalement de Moutier, l'avenir n'est pas tout rose. En votant massivement non en 2013, les jurassiens restés bernois ont confié blanc-seing à la patte griffue du plantigrade. Par ce fait ils ont déclaré qu'envers et contre tout ils se sentent bernois. De ce fait le statut d'exceptionnalité confié à la région ne se justifie plus. Le Groupe Bélier, qui de tout temps l'a dénoncé comme une coquille vide de sens et insuffisante, en prédit désormais sa suppression. Habitants du Jura resté bernois, les partisans de Berne vous promettaient un « *statu quo* + » pour vous détourner du projet jurassien prometteur. Six ans plus tard qu'avez-vous obtenu ? Combien de temps croyez-vous qu'il faudra pour que vous l'obteniez ? Combien de temps croirez-vous que vous l'obtiendrez ?

Il n'est d'ailleurs pas dit que vos représentants à Berne le souhaitent encore. La vision que M. Bühler et ses acolytes promeuvent pour le Jura est celle d'une région bernoise comme une autre. Un Jurassien dans ce



contexte ne devrait pas disposer de plus ou de moins de prérogatives qu'un Oberlandais ou un Emmenthalois. Cette vision est très très éloignée d'une ligne de défense de la francophonie et des particularités de notre région. Loin de travailler à améliorer le sort du Jura resté bernois et à s'efforcer d'obtenir plus d'avantages pour la région, ces politiciens travaillent donc activement à supprimer nos avantages.

Décision de la préfecture

La décision préfectorale de novembre dernier a déjà fait couler beaucoup d'encre et il serait contre-productif de s'étendre trop longuement dessus. La position du Groupe Bélier est d'ailleurs similaire à celle des autres mouvements autonomistes. Les mouvements jurassiens engagés dans la campagne de Moutier ont fait un sans-faute et ont gagné à la régulière. L'engagement de la jeunesse prévôtoise, en particulier, a été exemplaire. Elle a fait siennes les qualités qu'on reproche souvent à tort de lui manquer, comme la patience et la retenue, et a joué à fond sur ses forces naturelles que sont la joie, l'enthousiasme et le sens de la fête.

Les motifs invoqués par la préfète Stéphanie Niederhauser sont vagues et pour tout dire insuffisants. Une intervention aux chambres fédérales a confirmé qu'aucun vote n'a été annulé par manque de contrôle d'identité aux urnes.

Les accusations de manipulation du scrutin se sont avérées infondées, comme le conclut le ministère public du Canton de Berne. Il ne saurait y avoir de preuve, d'ailleurs, contre les Jurassiens, puisque de tout temps nous avons milité pour une victoire sans tache. Une victoire obtenue par la tricherie ne vaut rien et salit pour toujours l'honneur du tricheur. Notre jugement, en ce qui concerne le camp probernois, est en revanche réservé. Le canton de Berne ayant dès 1975 donné à ses militants le mauvais exemple de l'achat de vote, il n'est pas certain que les partisans de l'ours auront su conserver leur probité.

La vie de la démocratie suisse regorge d'exemples où des membres des autorités ont pris fait et cause dans des campagnes les plus diverses. Il paraît impossible qu'on décide d'invalidier un scrutin sur ce motif, parce que dès lors aucun scrutin ou presque ne serait à l'abri d'une telle remise en question. Dès lors la décision d'invoquer la prise de position de Marcel Winistoerfer comme motif d'invalidation du vote paraît non seulement injuste, mais aussi bien mal avisée. Elle sape la légitimité de toutes les décisions prises en Suisse par le vote populaire.

Élections à Moutier

La confiance que la population prévôtoise a dans son maire a d'ailleurs été démontrée de manière brillante lors des élections pour le renouvellement des autorités prévôtoises en fin d'année passée. On peut en tirer une



conclusion évidente : non seulement les habitants de Moutier ont confiance dans leurs autorités, mais en plus ils ne font aucun cas de la critique émise par la préfète, qui, rappelons-le, est une employée de l'état de Berne.

Les partis bernois de Moutier prétendent qu'ils ont progressé. Il s'agit là encore d'un mensonge : les sièges pris l'ont été à un parti qui se revendiquait neutre dans la Question jurassienne. En vérité cette prétention est peu crédible, puisqu'il s'est toujours rangé aux côtés des probernois dans toutes les questions relevant de la politique jurassienne.

Le résultat des élections communales est une sanction claire à l'encontre des incohérences et des gesticulations probernoises. Cette incohérence est évidente par exemple lorsqu'on compare l'avant et l'après 18 juin. Avant juin 2017, ils appelaient à respecter le résultat du vote, quel qu'il soit. Une fois leur défaite avérée, ils se sont précipités pour le remettre en cause à coup de nombreux recours. Leurs jérémiades finiront par définitivement les discréditer. Jouer l'antijeu n'est jamais une bonne stratégie.

Finalement, les élections municipales sont un rappel fier et définitif que la ville de Moutier est jurassienne, de cœur et bientôt de fait. Tenter de jeter le doute sur cela ne peut produire aucun résultat concret.

Situation à Moutier

En matière de gesticulations probernoises, le flot constant et monotone des lamentations contre une prétendue mauvaise ambiance à Moutier est particulièrement ridicule.

Un point qui devrait particulièrement mettre la puce à l'oreille des personnes critiques est que ces plaintes proviennent toutes de personnes ayant fait campagne pour le non. Souvent d'ailleurs, ces personnes sont peu impliquées dans la vie associative et sociale de la ville. Pour tout dire, l'existence de certains d'entre eux est rangée dans la catégorie des légendes par les bistrotiers de la place. On ne les verra jamais prendre un verre en ville, au marché ou dans une fête autre que probernoise. Cette situation n'est pas nouvelle, ils ne se terrent pas chez eux en raison de la prétendue mauvaise ambiance ou de peurs pour leurs personnes. Ils n'ont pas changé leurs habitudes à la suite de leur défaite. Si ces personnes, cloîtrées dans leurs caves, ruminant leur défaite depuis juin 2017, perçoivent une mauvaise ambiance à Moutier, on peut difficilement le mettre sur le dos des Jurassiens.

Par ailleurs nous devons présenter au public nos plus plates excuses pour l'erreur d'interprétation des propos probernois antérieurs au vote. Quand ils annonçaient une période d'incertitude si Moutier décidait de changer de canton, nous avons compris cela comme une prédiction, et pas comme une menace. La période d'incertitude est effectivement là, et nos opposants en portent l'entière responsabilité. Ce sont eux qui ont mis



Moutier dans une situation peu claire et ce sont eux qui ont causé des années de flottement institutionnel. Sans leurs recours absurdes et sans leurs pantins administratifs, Moutier serait en route vers le canton du Jura, avec un cap fixe et une belle certitude quant à son avenir.

Pour tout dire, les autonomistes de Moutier ont presque l'impression que les probernois regrettent la belle ambiance, festive et heureuse, mise en place durant la campagne du oui. La ville résonnait alors de fréquentes animations et l'on trouvait toujours quelqu'un dans la rue. Au fond c'est peut-être la raison qui pousse nos opposants à faire invalider le vote : peut-être souhaitent-ils retrouver cette ambiance de campagne jurassienne ? Pour les autonomistes, la joie de vivre n'a pas disparu. Si les défaites de 1959, 1975, 1996 et, en partie du moins, 2013 ne nous ont pas refroidis, un quelconque délai ajouté au transfert de Moutier n'y parviendra pas. La situation est simplement revenue à la normale, dans l'attente d'une célébration ou d'une nouvelle campagne.

L'attachement que les antiséparatistes prétendent avoir pour la ville nous semble en tout cas remis en question. On a pu entendre les prises de position à l'emporte-pièce de quelques spécimens de nos opposants dans les médias, et le moins qu'on puisse dire est qu'ils oublient vite leurs déclarations d'amour d'avant juin 2017. Il s'agit sans doute de l'influence du gouvernement bernois, dont la flamme amoureuse s'est transformée en brûlot de vengeance dès lors qu'il a compris que le sentiment n'était pas réciproque. Qui aime vraiment sa ville ne déclare pas dans un quotidien de la presse nationale au sujet de Moutier : « On la quitte, on y revient plus ».

Ces énergumènes feraient bien de prendre exemple sur les Prévôtois qui se consacrent, au travers d'associations culturelles, sportives, en organisant des manifestations et tant d'autres activités, à enrichir la vie de la ville. Ces activateurs d'activité, ces secoueurs d'apathie ne sont pas assez remerciés. Nous prenons ici le temps de le faire.

Réconciliation

Ce début d'année a aussi été marqué par une tentative humoristique pour rafraîchir l'humeur en berne des Bernois. Cette idée éblouissante de candeur a été proférée par une nouvelle venue en prévôté qui aurait mieux fait de prendre le temps de goûter le bouillon avant d'y ajouter son grain de sel, et par le descendant d'une éminente antiséparatiste — même s'il affirme qu'il n'y a aucun lien. La solution à la mauvaise ambiance en prévôté, qui, rappelons-le, est confinée au camp probernois, serait de couper la ville en deux, purement et simplement. De cette manière, les Prévôtois qui voudraient rejoindre le canton du Jura le pourraient sans déménager, et pareil pour ceux qui voudraient rester à Berne. Supposons un instant que cette idée soit faisable. Quelques questions sautent immédiatement à l'esprit. Si une telle solution est possible, et s'il est vraiment dans les intentions des probernois de tenter de contenter tout le



monde, comment se fait-il que cette idée ne surgisse qu'après leur défaite ? N'aurait-on pas pu l'appliquer à la ville dès 1986, date à laquelle les autorités prévôtoises sont passées en majorité jurassienne ? La seule explication plausible est la suivante : il ne s'agit que d'un pis-aller, une fausse solution destinée seulement à ne pas perdre définitivement et complètement ce que Berne a dans les faits déjà perdu. Une telle stratégie a été appliquée en mars 1975. Quitte à avoir perdu le Jura, Berne a préféré le bouchoyer pour pouvoir en conserver un morceau, et tant pis pour les conséquences pour le peuple jurassien. Si la stratégie a marché par le passé, c'est qu'elle pouvait, à l'échelle d'une région, sembler crédible. Elle bénéficiait même d'une certaine patine de démocratie, elle permettait à ceux qui ne voulaient pas prendre le risque de créer le Jura de s'en dégager. Là encore, les élèves de l'ours ont bien appris leur leçon : si la maison brûle, sauvez les meubles. Appliquée à l'échelle d'une ville, cette proposition frise le ridicule, mais par en-dessous.

Fête du 16 mars à Moutier

En continuant la rétrospective de ce début d'année fascinant, la date du 16 mars à Moutier retient l'attention. Rappelons tout d'abord qu'il s'agit d'une fête célébrant une votation truquée par Berne, et qu'elle est organisée par des mouvements qui disent dénoncer les tricheries jurassiennes. En soi l'ironie serait assez piquante pour relever un plat mexicain. À cela s'ajoute la présence à Moutier de personnalités bernoises tout sauf prévôtoises qui viennent donner des leçons sur la manière de mener convenablement sa barque. Ces mêmes personnalités dénoncent systématiquement ce qu'ils appellent l'ingérence jurassienne à chaque fois que le canton répond aux aspirations d'une ville qui souhaite en majorité le rejoindre. Nous l'avons vu, les Bernois n'en sont pas à une incohérence près. Parmi les hauts faits de cette célébration se trouve la suggestion d'un politicien, Prévôtois pour le coup, d'imposer un moratoire de 30 ans sur tout nouveau vote lié à la Question jurassienne. Penchons-nous tout d'abord sur la forme de cette proposition. Elle nous semble en fait à la limite de la constitutionnalité : chaque commune en Suisse peut en tout temps demander à changer de canton. Si la procédure n'est pas très fréquente, elle est en revanche souvent couronnée de succès, en témoigne la commune de Clavaleyres, passée de Berne à Fribourg dans la plus grande absence de bruit. Notons au passage la différence de traitement entre Clavaleyres et Moutier : où sont les Bühler et les Schnegg lorsque le territoire bernois est si méchamment mis à mal ? Où sont les Ragusa distribués le matin en main propre par le gouvernement bernois ? Il est vrai que Clavaleyres ne dispose pas de gare, mais tout de même ! Pour en revenir à la procédure de changement de canton, il s'agit d'un droit fédéral accordé aux communes. Qu'on ligote et bâillonne pour trente ans une commune pour l'empêcher de faire valoir ce droit semble d'emblée un acte digne d'un état totalitaire, pas d'un canton suisse. Mais il est vrai que Berne a renoncé en 1975 au droit à être appelée



démocratie. Le moratoire proposé en dit aussi long sur l'état mental des Bernois de la ville de Moutier. D'après nos estimations, 30 ans, c'est en effet le temps dont ils auraient besoin pour parvenir, à force de compétence, de dévouement, de persévérance, de sympathie et de bonne volonté, à reconquérir la majorité des autorités de la ville. Comme ils ne semblent pas déborder de ces qualités, nous pensons, malheureusement pour eux, que même 30 ans ne suffiront pas à les rendre tout à fait crédibles auprès de la population de Moutier.

Conseil de Ville du 25 mars

Parlons maintenant de la session du Conseil de Ville du 25 mars, au cours de laquelle les politiciens probernois ont officiellement reconnu qu'ils sont une minorité. Le conseil étant élu selon les souhaits de la population, nous devons donc en conclure qu'ils acceptent que les Bernois représentent une minorité de la population de la ville. La prise de conscience est tardive, mais bienvenue. Leur « coup de force », visant à protester contre le traitement que la majorité jurassienne leur a réservé depuis les dernières élections, est toutefois à mettre entre des guillemets de précaution. En effet, la majorité jurassienne existe au sein des autorités communales depuis 1986. Les Bernois ne sont pas suffisamment lents à la détente pour que leur réaction nous parvienne avec 33 ans de retard, non. Si la protestation ne nous parvient qu'aujourd'hui, c'est parce que durant huit législatures, et malgré la majorité absolue, les Jurassiens ont fait preuve de retenue et se sont assurés que les partis bernois soient représentés de manière proportionnelle dans toutes les commissions. Ce fait, les Bernois se gardent bien de le rappeler lorsqu'ils protestent contre le diktat de la majorité. Imaginons un instant que les Bernois soient en majorité. On peut se demander si dans une telle situation ils feraient l'effort de s'assurer d'une juste représentation des Jurassiens. C'est toutefois ici que s'arrête notre raisonnement, car nous ne voulons pas qu'on puisse nous reprocher de faire de procès d'intention.

Le changement d'attitude des Jurassiens dans les autorités prévôtoises n'est pas définitif. Il a fait son œuvre, à savoir rappeler que les Jurassiens ne se sont jamais montrés indignes de leur majorité quand ils l'ont eue en leur possession. Il servait surtout à rappeler à l'ordre nos opposants qui se permettent de nous traiter ouvertement de tricheurs, de manipulateurs, d'annexionnistes ou de menteurs. Les Jurassiens ne veulent pas d'un apartheid, qu'il soit fait de murs ou de mots. Les réactions incrédules à la proposition de « réconciliation » de Moutier le montrent bien, les Jurassiens ne voient aucun avantage à fracturer Moutier. Nous voulons rassembler le Jura en une seule entité tournée vers l'avenir, et nous voulons avant tout que cette démarche soit désirée. C'est la raison pour laquelle nous redoublons constamment d'ingéniosité pour présenter des arguments convaincants d'une manière qui marque les esprits, et la raison pour laquelle imposer de force notre volonté ne nous intéresse pas. Au-delà de ce rappel à l'ordre qui s'était avéré nécessaire, les autorités



jurassiennes de la ville de Moutier ont à cœur de créer un espace de débat où chacun a sa place pour autant qu'il fasse preuve de bonne volonté. En insultant leurs opposants puis en se plaignant de la réaction, les probernois manquent de bon sens et discréditent leur ville du même coup.

Célébration des 40 ans de la République et Canton du Jura

La République et Canton du Jura fête cette année les 40 ans de son entrée en souveraineté et les 45 ans du vote de 1974. La fête promet d'être belle, et nous invitons toute la population à se joindre aux célébrations populaires. Le Groupe Bélier doit toutefois déplorer que les mouvements qui ont œuvré à la création du canton ne soient pas conviés. On pense en particulier au Mouvement Autonomiste Jurassien, à l'Association Féminine de Défense du Jura, au Groupe Bélier et à tant d'autres. Plus particulièrement, leurs anciens militants d'avant 1979 auraient mérité d'être officiellement conviés. Il est par ailleurs dommage que Berne et la Confédération participent à la fête. Au cours des années passées, Berne ne s'est pas montrée particulièrement sympathique avec le canton du Jura et avec les Jurassiens. Elle a limité les rapports diplomatiques au strict minimum et réduit l'échelle de la collaboration interjurassienne, au détriment des deux parties du Jura. Il nous semble aussi que le fait d'inviter le canton à manger des petits fours dans la halle-cantine de Saignelégier est en conflit complet avec l'esprit qui a présidé à la création du canton du Jura. La venue des éminences bernoises qui ont méprisé et maltraité le peuple jurassien durant tant d'années représente un affront fait à tous les militants qui ont consacré leur vie à notre combat. Pour ce qui est de la Confédération, il nous semble qu'elle est restée particulièrement passive dans le contexte du vote de la ville de Moutier et des suites qu'on lui connaît. Ceci reste en ligne avec son comportement attentiste et son manque de clairvoyance face aux agissements du Canton de Berne depuis les années de braises. Rien n'a changé à Berne, qu'elle soit fédérale ou cantonale, rien du moins qui justifie que nos adversaires d'alors soient traités en amis aujourd'hui. Ni l'une ni l'autre de ces facettes de Berne n'ont mérité notre hospitalité.

Ligne politique du Groupe Bélier

Pour le Groupe Bélier, la suite est claire. La priorité absolue reste l'évacuation des recours infondés faits contre le vote de juin 2017. Moutier s'est prononcée en faveur du rattachement au canton du Jura au terme d'une campagne jurassienne irréprochable et d'un scrutin placé sous haute surveillance. La décision prise par la commune doit être respectée et le transfert vers le Canton du Jura doit être organisé dans les plus brefs délais.

Le sort de la commune de Belprahon n'étant pas encore réglé, nous



demandons l'organisation d'un nouveau scrutin une fois la décision de Moutier définitivement acceptée. La commune s'est vue promettre par les autorités cantonales de pouvoir se prononcer en connaissance de cause, ce qu'elle n'a pas pu obtenir jusque-là. Il serait injuste que ce droit lui soit refusé, et le Groupe Bélier veillera à ce que ce ne soit pas le cas.

Si l'attention est actuellement centrée sur la ville de Moutier et sur Belprahon, il est important de ne pas oublier les autonomistes du reste du Jura Sud. Les politiciens de la région eux semblent les avoir oubliés, ou feindre de ne pas savoir qu'ils existent. Pourtant, près du quart de la population s'était prononcée en 2013 en faveur d'un canton du Jura qui réunirait le Nord et le Sud. Dans n'importe quel autre contexte, un groupement représentant une telle proportion ne serait pas laissé pour compte, ses aspirations ignorées. Seuls les politiciens bernois se permettent un tel mépris.

Sur le plus long terme, le Groupe Bélier vise à déplacer la frontière entre le Jura et Berne là où elle aurait toujours dû se trouver : près de et dans le lac de Bièche. La région jurassienne est francophone, avide de liberté, et culturellement bien distincte du canton de Berne, qui est germanophone et traditionaliste. Ce simple fait justifie notre aspiration à un canton qui nous est propre et qui recouvre l'ensemble de la région.